

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XI^e Volume. — N^o 11. — Novembre 1885

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1885

MEMBRES PÉRPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.

BUREAU GÉNÉRAL

<i>Président</i>	MM. Vernois.
<i>Vice-Présidents</i>	Thirion, Minguet et Brochon.
<i>Secrétaire-Général</i>	Jassemin.
<i>Secrétaire-Général-Adjoint</i>	Cagny.
<i>Secrétaires</i>	Macret et Legras.
<i>Treasorier</i>	Drivière.
<i>Treasorier-Adjoint</i>	Noché.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i> ..	Vinet.
<i>Conservateur du Matériel</i> ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — *Vice-Président* : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — *Vice-Secrétaire* : M. Dubray.
Treasorier : M. Huss.

LA

NOUVELLE REVUE

Politique, Economique, Scientifique et Littéraire

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par Livraisons de 225 à 260 pages

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PRIX D'ABONNEMENTS :

	Un An.	Six Mois.	Trois Mois.
Paris.....	50 "	26 "	14 "
Départements et Alsace-Lorraine...	56 "	29 "	15 "
Etranger (<i>Première zone</i>).....	62 "	34 "	18 "

PRIX DU NUMÉRO, A PARIS : 2 FR. 50 C.

EN PRÉPARATION

Pour paraître prochainement à la « Nouvelle Revue » :

La Cité chinoise

PAR

M. G.-EUG. SIMON

Un volume in-18. Prix : 3 fr. 50 c.

La Société de Madrid

PAR

LE COMTE PAUL VASILI

Un volume in-8°. Prix : 6 fr.

EN VENTE

9^e ÉDITION

La Société de Londres

PAR

LE COMTE PAUL VASILI

Edition augmentée de lettres inédites.

Un volume in-8°. Prix : 6 fr.

24^e ÉDITION

La Société de Berlin

PAR

LE COMTE PAUL VASILI

Edition augmentée de lettres inédites.

Un volume in-8°. Prix : 6 fr.

11^e ÉDITION

La Société de Vienne

PAR

LE COMTE PAUL VASILI

Edition augmentée de lettres inédites.

Un volume in-8°. Prix : 6 fr.

4^e ÉDITION

La Patrie hongroise

(SOUVENIRS PERSONNELS)

PAR

M^{me} ADAM (JULIETTE LAMBER)

Un volume in-8°. Prix : 6 fr.

On s'abonne à la *Nouvelle Revue*, chez M. E. PAYEN, imprimeur-libraire à Senlis.

On trouve à la même Librairie les numéros de la *Nouvelle Revue* et les Ouvrages ci-dessus.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice :

9206
11221

SHAS



MAISON DELAHAYE-TAILLEUR
A. BAJAC, SUCCESSEUR

breveté s. g. d. g.

A LIANCOURT (Oise).

294 médailles en or, vermeil, argent et bronze, dont 15 médailles d'honneur grand module et 32 primes.

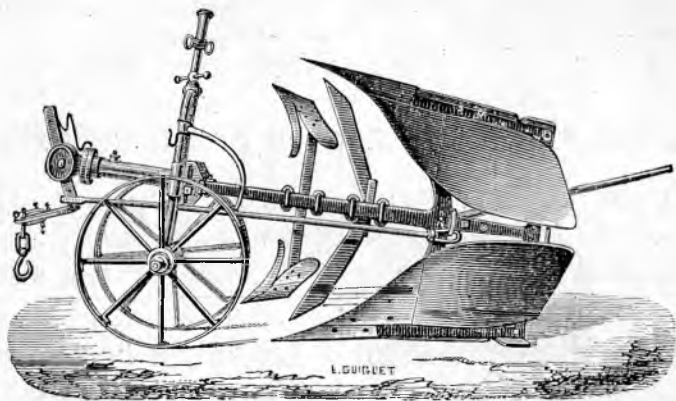
Grandes médailles d'or aux Expositions universelles de 1867 et 1878.

Palme au Concours de Labourage du Petit-Bourg.

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon de 1873.

INSTRUMENTS AGRICOLES
FABRICATION & RÉPARATION

Charrues dites Brabants doubles ou simples,
de toutes dimensions,
Houes à cheval, Râteaux à cheval,
Rouleaux squelettes ou billonneurs,
Arracheurs de betteraves ou de pommes de terre,
Bineuses à betteraves à socs mobiles,
ET TOUS AUTRES INSTRUMENTS



Brabant mathématique à tête refoulante, breveté s. g. d. g.

M. BAJAC se trouve à Paris, à la Halle aux Blés, tous les Mercredis.
— à Beauvais, au Café du Chalet, de midi à 7 h.,
tous les 4^{es} Samedis, jours des Francs-Marchés, et les Samedis
tombant quinze jours après.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 8 NOVEMBRE 1885

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre est lu et adopté.

Aussitôt après la lecture du procès-verbal et une lecture très intéressante faite par l'honorable M. Brochon, vice-président, a eu lieu la distribution des médailles accordées cette année et en l'année 1884 à divers sociétaires.

Visites de jardins.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe à M. Ferraud, jardinier chez M. Dupré, à Vineuil-Saint-Firmin.

Concours spéciaux.

1^o Médaille exceptionnelle de vermeil à M. Bordier, horticulteur à Senlis;

2^o Médaille de vermeil de 2^e classe à M. Guinand, jardinier chez M. Guérard, à Senlis;

3^o Médaille de vermeil de 2^e classe à M. Salot, jardinier à Senlis;

4^o Médaille de vermeil de 2^e classe à M. Girodot, jardinier à Auger-Saint-Vincent.

Apports en séance.

1^o Médaille de vermeil de 2^e classe pour apports de légumes, à M. Dubray, de Vémars;

2^o Médaille d'argent de 1^{re} classe pour apports de fruits, à M. Dubray, déjà nommé;

3^o Médaille d'argent de 1^{re} classe pour apports de fleurs, à M. Dubray, déjà nommé;

XI^e VOLUME. — N^o 11. — NOVEMBRE 1885.

4^o Médaille de vermeil de 2^e classe pour apports de fleurs, à M. Barbier, de La Chapelle-en-Serval ;

5^o Médaille d'argent de 1^{re} classe pour apports de légumes, à M. Barbier, déjà nommé ;

6^o Médaille d'argent de 2^e classe, à M. Guinand, jardinier chez M. Guérard, à Senlis.

M. Girodot, jardinier à Auger-Saint-Vincent, présente un lot de légumes pour lequel il lui est accordé une *mention honorable*.

La séance est levée à 4 heures.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La surgreffe des arbres fruitiers, par M. CHEVALLIER. — On sait que certaines variétés de Poiriers, notamment le Beurré Clairgeau, le Van Mons, le Bon-Chrétien Williams, le Beurré superfin, et même le Doyenné d'hiver, ne s'accordent guère avec le Cognassier, poussent peu et même point sur ce sujet et qu'il faut les greffer sur franc pour obtenir des arbres beaux et durables.

Généralement, on hésite — les amateurs surtout — à planter dans les jardins des Poiriers greffés sur franc ; d'abord parce que ces arbres font attendre trop longtemps leurs produits, et ensuite parce que les fruits sont moins beaux et moins savoureux que lorsqu'ils ont été greffés sur Cognassier.

Depuis plusieurs années déjà des arboriculteurs distingués ont conseillé de greffer ces variétés délicates sur des variétés vigoureuses greffées elles-mêmes sur Cognassier, c'est ce que l'on a appelé la *surgreffe*. On espérait ainsi que la vigueur du sujet greffé se communiquerait à la variété surgreffée : le résultat a répondu à cette attente.

Au potager de Versailles, M. Hardy avait ainsi surgreffé

sur *Curé* tout un espalier de Doyenné d'hiver et on se rappelle la vigueur de ces arbres et la beauté des fruits récoltés. Malheureusement cet espalier, qui donnait de si beaux résultats, a été détruit par les terribles gelées de l'hiver 1879-80. Néanmoins on continue, à l'Ecole d'horticulture, à surgreffer tous les Doyennés d'hiver sur *Curé* et cette pratique commence à se répandre dans les pépinières.

L'idée de la surgreffe n'est pas nouvelle, comme on pourrait le supposer. Voici ce que dit à ce sujet le *Traité* de l'abbé Legendre, qui date de l'année 1652 :

« Ceux qui auront la curiosité de ramasser de tous côtés les « meilleures sortes de Poires doivent en greffant les pépinières « de Cognassier, y enter quantité de fruits de grosses espèces, « comme : des Poires de Livre et des Poires de Bon-Chrétien « d'été ou d'autres qui ont beaucoup de sève, pour y *regreffer* « en fente des *Poires rares* dont on ne peut avoir aisément « des greffes pendant l'été, soit pour être trop éloignées ou « pour avoir le bois trop délicat pour écussonner. Les curieux « pourront aussi *regreffer* sur ces mêmes arbres des Poires « de Bon-Chrétien d'hiver et de Bergamotte, parce qu'elles y « viennent plus grosses et plus belles. »

Malgré ces conseils qui remontent déjà si loin, la surgreffe paraît avoir été laissée dans un complet oubli ; cependant, depuis un certain nombre d'années, les pépiniéristes l'emploient pour les Poiriers et les Pommiers à haute tige. Le sauvageon comme le Cognassier, ne donnant pas une tige ni assez forte ni surtout assez régulière, on greffe rez-terre sur le sujet une variété vigoureuse, poussant bien droit et celle-ci est à son tour surgreffée en tête avec la variété que l'on désire obtenir.

La surgreffe était encore employée par les arboriculteurs et les jardiniers pour modérer la vigueur d'une branche de charpente. Pour le Pêcher, le Poirier et le Pommier, on greffait sur cette branche une variété fertile de manière à obtenir une égalité de végétation.

La surgreffe en basse tige pour espaliers et contre-espaliers est beaucoup plus récente dans la pratique; elle est faite avec intention sur le Cognassier en prenant pour sujet intermédiaire le *Curé*, la *Jaminette*, le *Triomphe de Jodoigne*, c'est-à-dire des variétés très vigoureuses sur le premier sujet.

On peut poser les surgreffes un an après avoir greffé sur le Cognassier, et en poser autant qu'il est nécessaire pour la formation de l'arbre, même à une faible distance de la première greffe.

Ayant à Boulogne un jardin fruitier en terrain sec, où certaines variétés seulement poussent convenablement telles que : *Beurré d'Amanlis*, *Triomphe de Jodoigne*, *Curé*, *Beurré Diel* et *Beurré Hardy*, je me suis borné à planter seulement ces Poiriers vigoureux et j'ai *surgreffé* sur la plus grande partie d'entre eux un certain nombre de bonnes variétés de Poires pour étudier comparativement les résultats obtenus.

Voici les observations faites depuis trois ans sur ces arbres :

Van Mons, surgreffé sur *Triomphe de Jodoigne*, a bien poussé la première année, 0^m,30 cent. environ, le rameau a brûlé et est mort la deuxième année.

Doyenné d'hiver, surgreffé sur *Triomphe de Jodoigne*, a bien poussé la première année; la deuxième année il y a eu un peu de brûlure à l'extrémité du rameau.

Beurré Clairgeau, surgreffé sur *Beurré d'Amanlis*, a bien poussé la première année; la deuxième année a peu poussé; la troisième, les Poires assez nombreuses ont été fendues et tachées, elles sont tombées avant maturité, l'extrémité du rameau a brûlé; il ne vivra pas.

Beurré Clairgeau, surgreffé sur une Bergamotte Sageret très vigoureuse, a poussé fortement les deux premières années; très peu la troisième; le rameau a donné deux Poires, puis a jauni, brûlé et est mort cet hiver jusqu'à la greffe.

Doyenné du Comice, surgreffé sur *Beurré Diel*, pousse très vigoureusement, trop peut-être.

Beurré Dumont, surgreffé sur *Curé*, pousse bien.

Anne de Bretagne, surgreffée sur *Curé*, pousse assez bien, un peu jaunâtre, quoique le sujet soit bien vert.

Nouvelle Fulvie, surgreffée sur *Curé*, pousse bien vigoureuse.

Passe-Crassane, surgreffée sur *Curé*, pousse très bien, suffisamment vigoureuse.

Olivier de Serres, surgreffé sur *Curé*, pousse bien, assez vigoureux.

Beurré Bachelier, surgreffé sur *Curé*, pousse médiocrement, se met bien à fruit, mais le feuillage est jaunâtre, la pousse de l'année dernière a été presque nulle; cependant le sujet est vigoureux.

Passe-Colmar, *Joséphine de Malines*, *Consciller de la Cour*, surgreffés sur *Curé*, poussent très bien et sont suffisamment vigoureux.

Charles Cognée, surgreffé sur *Curé*, pousse médiocrement, 0^m,60 cent. en deux ans; un peu de brûlure à l'extrémité du rameau.

Beurré superfin, surgreffé sur *Beurré d'Amanlis*, pousse bien, suffisamment vigoureux.

Fondante des Bois, surgreffée sur *Beurré d'Amanlis*, pousse très vigoureusement.

Bonne de Malines, surgreffée sur *Beurré d'Amanlis*, pousse peu, l'extrémité du rameau a brûlé.

Doyenné de Mérode, surgreffé sur *Beurré d'Amanlis*, pousse bien, vigoureux.

Madame Treyve, surgreffée sur *Beurré d'Amanlis*, pousse assez bien.

Beurré de l'Assomption, surgreffé sur *Beurré d'Amanlis*, pousse bien, très vigoureux.

Baronne de Mello et Seigneur (Espéren), surgreffés sur *Beurré d'Amanlis*, poussent modérément, un peu de brûlure à l'extrémité des rameaux.

Bon-Chrétien Williams, surgreffé sur *Beurré d'Amanlis*, sur deux sujets différents, a poussé un peu la première année; le rameau a brûlé et est mort la deuxième année sur les deux sujets.

Bon-Chrétien de Rance et Beurré Hardy, surgreffés sur Bon-Chrétien, d'hiver, en plein vent, ont poussé tous deux très vigoureusement.

Bonne d'Exzè et Louise-Bonne, greffées sur Madeleine, poussent bien.

Je soumets sans commentaire à mes collègues les résultats ainsi obtenus. Ces essais pourront les guider eux-mêmes, s'ils veulent les tenter de nouveau, afin de s'assurer et des sujets propices à la surgreffe et des variétés qu'il est nécessaire de surgreffer; les résultats du reste se modifieront sans doute, selon les terrains et les sujets employés.

Pour ce qui me concerne, j'ai constaté qu'en général la surgreffe paraît avoir mieux réussi sur le Curé que sur les autres sujets; ce Poirier étant, comme on le sait, d'une vigueur et d'une fertilité remarquables.

(*Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise*).

*
* *

Les Tamarix. — Les *Tamarix* possèdent toutes les qualités que doivent présenter des végétaux de haut ornement. A une beauté exceptionnelle ils joignent la rusticité la plus complète, et la robusticité qui leur permet de vivre dans tous les sols et à toutes les expositions. De plus, ils se multiplient avec la plus excessive facilité. En effet, il suffit, pendant le temps où les arbres sont dépourvus de feuilles, de couper les rameaux par tronçons et de les ficher en terre, absolument comme on le fait lorsqu'il s'agit d'osier ou de saule.

Comme ornementation, aucun arbuste, on peut le dire, n'est supérieur aux *Tamarix*. Outre leurs fleurs, qui se montrent en quantité innombrable, leur feuillage est d'une légèreté qui peut être comparée à des plumes de marabout; tel est surtout le *Tamarix plumosa* ou *japonica*; aussi les emploie-t-on avec un grand avantage, soit pour entourer les bouquets à mains, soit pour composer les surtouts de table ou faire des guirlandes, des sujets variés d'ornementation.

Sous le rapport des fleurs, leur mérite n'est pas moins

grand, si possible; car, outre leur beauté, qui est au-dessus de tout éloge, et leur durée, qui est très longue, ces fleurs apparaissent à différentes époques, de sorte que l'on peut en avoir pendant une partie de l'année: pour cela, il suffit d'en cultiver deux espèces; le *T. tetrandra* et le *T. indica*. Dès les premiers beaux jours, le premier se couvre littéralement de fleurs d'un rose pourpré. Planté çà et là dans les massifs, il leur donne un aspect encore rehaussé par le port général des plantes; tous les rameaux s'inclinent gracieusement et forment des arcades de fleurs et de verdure, qui donnent à l'ensemble un caractère spécial de splendide originalité.

L'autre espèce (*T. indica*) n'est pas moins ornementale, quoique d'un autre genre. Son feuillage est également joli, et ses fleurs sont disposées en très longues grappes terminales; il a l'avantage de fleurir l'été et d'avoir une floraison qui se succède parfois jusqu'aux premiers froids, ce qui est rare parmi les végétaux ligneux.

Quant au *T. plumosa*, c'est une forme naine qui se rattache au *T. indica*, mais qui fleurit peu et assez tardivement, défaut qu'elle rachète par son aspect plumeux et l'ampleur de ses rameaux feuillés.

Taille. — Suivant l'usage auquel on les destine, les *Tamarix*, qui, du reste, s'accommodent très bien de la taille, doivent être traités diversement. Ainsi, tandis que les *T. tetrandra*, *gallica*, *anglica*, etc., qui fleurissent au printemps, doivent être taillés aussitôt après la fleur, le *T. indica*, qui fleurit pendant l'été, doit être taillé au printemps, avant la pousse, ses fleurs se développant sur le jeune bois de l'année, c'est-à-dire à l'extrémité des bourgeons. Toutefois, lors même qu'on ne taille pas les plantes, elles n'en fleurissent pas moins; mais alors les inflorescences, beaucoup plus nombreuses, sont aussi plus petites.

Ce n'est pas tout; et, comme s'il était dit que les *Tamarix* doivent avoir tous les mérites, ils ont encore celui, très exceptionnel, de croître dans le voisinage de la mer, là où

l'air est constamment chargé d'effluves salines si funestes aux végétaux qu'il en est peu qui y puissent vivre.

E.-A. CARRIÈRE.

(Revue horticole).

La Carrière horticole. — La *Gazette du Village* contient un remarquable article de M. Pierre Joigneaux, sur la carrière horticole. Nous nous empressons de reproduire en entier les excellents conseils donnés par l'honorable député, qui est lui-même un ancien praticien et qui a écrit pendant longtemps, avec un talent reconnu, sur les diverses branches de l'horticulture :

« Où les places sont prises il n'y a plus moyen de s'asseoir, et pourtant, chose étonnante, c'est presque toujours de ce côté que l'on va, par habitude, par routine, par vanité. La carrière est encombrée; c'est égal, on fait queue à la porte; les plus forts manœuvrent des coudes, se font un trou dans la foule et passent avant ceux qui étaient en avant; les plus souples se faufilent entre les jambes de leur voisin et arrivent au premier rang sans que l'on s'en doute; les plus timides n'avancent qu'à tous petits pas et se rebutent souvent avant d'atteindre le but.

« Et ce ne sont pas seulement les gens des villes qui nous donnent ce spectacle; la campagne aussi leur envoie ses recrues. Celui-ci veut être commis aux écritures, celui-là clerc de notaire ou avoué, cet autre employé du gouvernement, un quatrième avocat, un cinquième médecin. C'est à qui ne sera plus le fils de son père, ne sera plus le fils du paysan, ne remuera plus la terre, n'aura plus l'air vif et pur, ni le soleil chaud des champs. C'est une désertion, c'est presque une déroute. Comment l'empêcher?

« C'est moins difficile qu'on ne le suppose. Faites que le cultivateur aime sa profession et il s'y attachera; faites qu'il

la comprenne et la raisonne, et il l'aimera; donnez-lui l'enseignement agricole à tous les degrés, et il la comprendra. Ne donnez pas seulement l'enseignement pour les garçons, mais aussi l'enseignement pour les filles. Hors de là, rien: peine perdue. Nous l'avons dit, il y a bientôt trente ans, nous le répétons aujourd'hui.

« A côté des carrières encombrées dont nous parlions tout à l'heure, il y en a d'autres ouvertes au grand large, d'autres où il y a place pour des milliers d'hommes. Le logis, l'habit, la table, l'argent, la considération, l'avenir, tout y est, et pourtant on ne s'y presse point; les abords sont libres, l'herbe y pousse comme dans les rues où les gens ne passent point. Partout plus que jamais, on a besoin de bons jardiniers, de bons cultivateurs d'arbres, par exemple, et c'est à peine s'il s'en présente quelques-uns de loin en loin. Si l'on voulait se montrer un peu difficile, les neuf dixièmes encore de ceux qui se présentent seraient écartés. Comment en serait-il autrement? Comment sauraient-ils ce qu'ils n'ont pas appris?

« Et ce n'est pas seulement notre voix isolée qui crie misère sous ce rapport; les mêmes plaintes viennent d'ailleurs, tantôt de près, tantôt de loin. — « Nous connaissons beaucoup de jardiniers, disait Ysabeau, nous en connaissons de très habiles dans leur profession, de très justement honorés en raison de leur savoir théorique et pratique en horticulture; nous ne pourrions en nommer aucun qui soit mécontent de son métier, désireux d'embrasser une autre carrière. Cependant il y a généralement disette de bons jardiniers, et bien des propriétaires assez favorisés de la fortune pour faire à un habile jardinier des conditions plus que convenables, ne peuvent pas s'en procurer ».

« Oui, cela est encore vrai, et ce ne sont pas uniquement les riches propriétaires qui ont besoin de jardiniers; petits et gros en ont également besoin. Voici venir le printemps, fumez vos jardins, bêchez-les, exécutez ce que nous appelons la grosse besogne, ce que vous pouvez faire au village, nivelez

au râteau; le jardinier passera dans la huitaine, dressera les planches au cordeau, vous vendra les graines, les sèmera devant vous et vous indiquera les soins d'entretien. Quand il aura semé, il taillera vos petits arbres; et ce sera, pour le tout, l'affaire d'un demi-jour au plus; vous en serez quitte à bon compte. Dites-leur cela, et vous serez le bienvenu chez la plupart. Les plus intelligents se mettront tout de suite à l'œuvre, les autres suivront, et si ce n'est la première année ce sera la seconde, quand ils auront vu les résultats de la pratique nouvelle. Un peu plus tard, le jardinier deviendra une nécessité; on fera avec lui des abonnements raisonnables, il viendra surveiller la végétation, la diriger, il fera les greffes, la taille en vert, l'effrètement, les semis d'arrière-saison. Il y gagnera de belles journées et les cultivateurs y trouveront leur profit en même temps qu'ils recevront l'enseignement pratique.

« Il en sera ainsi tôt ou tard, soyez-en sûrs, et le plus tôt sera le meilleur. Les jardins ne manquent pas; il y en a partout, de petits, de grands, des jardins avec des murs, des jardins avec des haies; mais les hommes qui s'entendent à les arranger sont aussi rares que les beaux jours en cette saison. Il faut en former. Où prendre les élèves? Dans nos villages, parmi ces jeunes hommes vigoureusement bâtis que le coup de pioche et le coup de bêche n'essouffleront pas dans cinq minutes.

« Nous commencerons par le commencement. C'est à l'école du village que les principes élémentaires d'horticulture doivent être donnés et reçus; puis, au sortir de l'école, l'enfant, devenu fort, apprendra chez son père le maniement de la bêche, le premier des outils de jardinage. Rendez-lui possible après cela l'accès d'une école d'horticulture, et, au bout de deux ou trois ans, vous aurez un homme capable, qui se perfectionnera à la longue par l'étude et la pratique, qui deviendra un orfèvre de la terre, pour nous servir de la belle expression d'Olivier de Serres.

« Qui que vous soyez, n'ayez point peur de déroger en vous engageant dans la carrière de l'horticulture. Pour arriver à cette condition, on monte toujours, on ne descend jamais; on n'aliène point sa liberté, souvent même on la conquiert; le jardinier est le maître de son jardin comme le charbonnier dans sa maison. Linné, riche de latin, mais pauvre d'argent, se fit, sans baisser la tête, jardinier de grande maison en Belgique ou en Hollande, je ne sais plus au juste. Le célèbre Poiteau a fait son chemin avec la bêche et le râteau, pas autrement; il n'était cependant que le fils d'un batteur en grange. Lafaye a commencé par être jardinier dans une maison bourgeoise, il sortit de là, avec 80 francs pour tout butin et fit sa fortune à cultiver des Roses. Soutif, le fameux cultivateur de Dahlias et de Fraisiers, fut d'abord, lui aussi, simple jardinier; il mourut heureux et considéré. Si M. Lepère, de Montreuil, fait autorité en arboriculture, si M. Hardy a un nom connu, c'est à leur intelligence naturelle, à leur bêche et à leur serpette qu'ils le doivent.

« Il y a place pour d'autres et tout une moisson de succès à faire dans la carrière horticole. Gardez-vous donc bien de détourner les enfants de cette direction. Indiquez-la-leur au contraire; dites-leur bien que c'est notre nouveau monde, et qu'avec de l'énergie au travail, du goût et de l'étude, ils y trouveront toutes sortes d'avantages, de l'agrément, une vie facile, de la considération et, pour les plus intelligents, de la célébrité peut-être ».

(*Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise*).

*
* *

Le Persil à grosses racines, par M. le Dr ROUSSEAU. — Le Persil à grosses racines, d'un grand produit, est connu depuis fort longtemps. C'est l'une des diverses variétés du Persil commun dont les feuilles sont beaucoup plus grandes et l'odeur moins vive. Les racines de ce Persil, approchant de la grosseur de la carotte, sont tendres et sucrées, d'une odeur peu prononcée et d'une saveur assez agréable. On en fait peu

usage en France ; mais, dans plusieurs parties de l'Allemagne, particulièrement en Saxe, on en mange beaucoup.

Le Persil à grosses racines présente l'avantage de fournir des racines presque aussi volumineuses et d'aussi bonne qualité que celles des Salsifis et des Scorsonères, et ne demandant que 3 ou 4 mois de culture au lieu d'une année au moins que ces dernières exigent pour se développer convenablement. La culture du Persil à grosses racines est très facile ; tous les terrains lui conviennent ; cependant il préfère une bonne terre, bien meuble, profondément labourée ; les fumiers trop gras nuisent à sa qualité.

La graine, que l'on doit recueillir à complète maturité, sur les ombelles qui se sont développées les premières, se conserve 2 ou 3 ans ; passé ce terme, la germination en est presque nulle. On peut semer en toutes saisons, mais plus particulièrement aux mois d'avril et mai, à la volée, ou bien en rayons ; on doit enterrer la graine à douze ou quinze millimètres au plus. Elle est 40 jours avant de lever. La jeune plante n'exige pas d'autres soins que d'être sarclée ; pourtant de fréquents arrosages lui seront très profitables. Il faut enfin arracher les racines à l'approche des froids et les déposer sur du sable, dans un cellier, à l'abri des gelées. En résumé, cette plante rustique, d'une culture très facile, mérite d'être plus répandue, et il nous semble que ce bon légume est tout à fait digne de figurer sur nos tables.

(Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay.)

*
**

Papier d'herbe. — Un Anglais vient de trouver le moyen d'utiliser l'herbe des gazons en en fabriquant un papier à dessin et à calquer d'une grande transparence et offrant une surface fine et lisse. La récolte de gazon provenant d'un hectare de terrain fournirait en moyenne 3,000 kilos de papier.

(Bulletin de la Société d'Horticulture d'Epernay.)

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles,

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.

Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.

Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,

par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction

pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,

à base de goudron, breveté s. g. d. g.,

sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES

à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS

UN GRAND JARDIN

SITUÉ A SENLIS

Traversé par un cours d'eau de source, garni d'espaliers et d'arbres à fruits en plein rapport, avec potager, et orné de bosquets, charmilles, gazons, etc.; ce Jardin tient à la route Nationale, à la vieille rue de Paris, à la place Saint Martin et à la rue de la Bretonnerie.

Cette situation en bordure de trois rues et d'une place, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, le rend très propre à la construction d'une ou de plusieurs maisons d'un produit assuré.

Grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser à M. FOUCART, propriétaire, ou à M^e MOREL, notaire à Senlis.

**Par décision du Conseil d'Administration, les
Leçons d'horticulture sont suspendues pendant
les mois de Septembre, Octobre et Décembre.**

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (prealablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur. (Voir son tarif.)

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.